

Département fédéral des finances  
Madame la Présidente de la Confédération  
Karin Keller-Sutter  
3000 Berne

Envoi par courriel à :  
[ep27@efv.admin.ch](mailto:ep27@efv.admin.ch)

Neuchâtel, le 2 Mai, 2025

**Prise de position de la Société suisse d'Études genre (SSEG) sur le programme d'allégement budgétaire 2027 (Consultation 2024/96)**

Madame la Présidente de la Confédération,

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, nous vous faisons parvenir notre prise de position dans le cadre de la procédure de consultation 2024/96 « Loi fédérale sur le programme d'allégement budgétaire 2027 ». La Société Suisse d'Études genre (SSEG) est une association professionnelle<sup>1</sup>. Elle fait la promotion et représente les intérêts des études genre dans les hautes écoles suisses. Elle contribue à la visibilité des études genre dans leur diversité pour mettre en valeur leur pertinence en tant que domaine de connaissance socio-politique.

Le programme d'allégement budgétaire 2027 annonce des coupes massives dans les domaines de la formation, du bien-être social et de l'environnement, auxquelles nous nous opposons radicalement : **ces coupes auront des effets néfastes sur l'égalité de genre ainsi que sur les études genre en Suisse.**

La Suisse, pays souverain monétaire dont 100% de la dette est libellé en CHF, affiche par ailleurs un taux d'endettement très faible en comparaison internationale. La Confédération vient tout juste de présenter des comptes équilibrés pour 2024, alors même que les recettes fiscales suisses ne représentent que 27,1% du PIB, contre 33,9% en moyenne pour l'OCDE<sup>2</sup>. Dans ce contexte, diminuer le budget du domaine FRI n'obéit à aucune rationalité économique et nous semble tout à fait intolérable au vu de la faible augmentation des financements qui a été prévue pour la période 2025-2028. **En tant que réseau qui s'engage pour le développement des études genre dans l'enseignement supérieur, nous nous prononçons ci-après sur les mesures qui touchent à notre domaine d'activité et mettent en danger la production des connaissances en matière de genre qui sont d'importance majeure pour un bon fonctionnement de la société suisse et pour sa compétitivité internationale alors que la recherche connaît, dans les États-Unis de Donald Trump, une destruction sans précédent dont les conséquences sont incalculables pour le pays et pour le reste du monde. Au regard de l'avertissement représenté par cette catastrophe de l'autre côté de l'Atlantique, c'est dans le chemin exactement inverse qu'un pays riche, stable et tourné vers l'avenir comme la Suisse devrait s'engager.**

Les hautes écoles assurent une formation de qualité et l'excellence de la relève académique ainsi que la transmission de connaissances pour une société informée et démocratique. Elles contribuent ainsi

<sup>1</sup> La SSEG est membre de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales. Pour plus d'information, veuillez consulter son site web ici: [www.sagw.ch/sggf/fr](http://www.sagw.ch/sggf/fr)

<sup>2</sup> Chiffres 2023 : <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/topics/policy-sub-issues/global-tax-revenues/revenue-statistics-switzerland.pdf>

**Société suisse d'Études Genre SGGF-SSEG-SAGS**

Laboratoire d'études des processus sociaux, Université de Neuchâtel

A.-L. Breguet 1

CH – 2000 Neuchâtel

[info@genregeschlecht.ch](mailto:info@genregeschlecht.ch)

<https://www.gendercampus.ch/fr/sseg/>

activement au renforcement de la cohésion sociale et au succès économique de la Suisse. Ces activités nécessitent un financement adéquat, notamment au vu de l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants, qui a plus que doublé depuis 2000. D'ici 2033, l'Office fédéral de la statistique s'attend à une nouvelle croissance de 18%. Lors de l'introduction de la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), la Confédération et les cantons ont affirmé qu'ils assumeraient ensemble le financement des hautes écoles cantonales. L'augmentation significative des taxes d'inscription proposée aujourd'hui est en contradiction avec l'objectif de permettre à celles et ceux qui disposent du potentiel nécessaire d'entreprendre des études en Suisse et de considérer l'éducation comme un bien public. **À n'en pas douter, les femmes seront préférences par ce type d'action et les inégalités dans l'accès aux études et aux carrières vont encore s'accentuer au lieu de se résorber comme elles le font actuellement très lentement.** En augmentant ces taxes, les études deviendront encore plus tributaires du capital financier des jeunes qui pèsera d'autant plus dans la décision d'entreprendre ou non des études. Des études récentes ont montré que les enfants d'universitaires ont, en Suisse, deux fois plus de chances d'obtenir un diplôme supérieur que les enfants de non-universitaires. Si, en plus du coût de la vie, ces personnes doivent faire face à des taxes d'inscription plus élevées, celles qui ont les compétences mais sont issues de familles moins fortunées ne pourront plus étudier. Cela entraînera également de nouvelles charges pour les cantons qui devront augmenter les bourses pour maintenir une certaine égalité des chances. Ceci est également préoccupant puisque l'on sait que 73%<sup>3</sup> des personnes immatriculées dans une haute école travaillent parallèlement à leurs études.

Voici quelques années, la Confédération a publié sa stratégie égalité 2030 qui compte de nombreux objectifs dont celui d'« augmenter la proportion de femmes dans l'enseignement et la recherche, en particulier dans les postes de direction et les organes de décision des hautes écoles », ce qui nous concerne très directement. **Les coupes annoncées ne permettront sans doute pas d'atteindre cet objectif dans un contexte où celui de l'égalité effective entre les femmes et les hommes (art. 8, al. 3, Cst.) n'est pas encore atteint. La proportion de femmes au niveau professoral en Suisse reste inférieure à un tiers et se trouve ainsi sous la moyenne des États membres de l'UE.** Bien que 45 % de femmes aient été recrutées comme professeures en 2020-2022, il existe toujours des différences significatives entre les types de hautes écoles. L'OFS constate en 2024 que « à l'exception des étudiantes, **les femmes restent sous-représentées à tous les stades de la carrière scientifique** ». C'est pourquoi la Conférence suisse des hautes écoles a déclaré que l'augmentation de la part des femmes dans la recherche et en particulier dans les postes de direction des hautes écoles ainsi que dans la formation tertiaire dans le domaine MINT constituaient également une priorité de la coordination de la politique des hautes écoles au niveau national pour la période 2025-2028.

La mise en œuvre concrète de l'équité au sein des hautes écoles nécessite davantage de politiques de « *gender and diversity mainstreaming* » avec des mesures fortes pour garantir la conformité à l'article 8 de la Constitution, qui interdit toute discrimination « du fait notamment de l'origine, de la race, du sexe, de l'âge, de la langue, de la situation sociale, du mode de vie, des convictions religieuses, philosophiques ou politiques ou du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique ». Les institutions d'enseignement supérieur doivent donc intégrer l'égalité et la diversité de manière transversale dans toutes leurs missions et plus particulièrement dans l'enseignement et la recherche. La réduction de 10% du budget du FNS prévue par la Confédération aura de graves répercussions pour la place scientifique suisse, l'encouragement de la relève académique et la production de savoir, notamment en termes de genre. Les attaques visant les études genre que l'on observe sur la scène internationale, accentuées par les coupures de financement dans la recherche mettront en péril ces savoirs qui traversent tous les domaines de la vie comme l'éducation, l'économie, la famille, la conciliation ou la santé.

**En réduisant les fonds alloués à la recherche, il manquera à l'avenir des bases scientifiques pour mettre en place des mesures efficaces visant à éliminer les discriminations et les inégalités**

<sup>3</sup> Office fédéral de la statistique (OFS). (2021). *Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses : Enquête 2020 auprès des étudiants et étudiantes*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique. En ligne : <https://edudoc.ch/record/223354>. (Consulté le 29.04.2025).

**sociales, ainsi qu'à renforcer la participation et la démocratie. Les études genre sont essentielles pour la production des connaissances dans ces domaines, d'autant plus que la montée globale de l'autoritarisme et de l'illibéralisme rendent ces savoirs encore plus précieux pour la société suisse.** Par exemple, alors que le programme de contributions liées à des projets (ci-dessous PgB) « Promotion de la relève académique » aurait permis de développer des outils pour la relève et notamment la relève féminine qui peine à atteindre le sommet des hiérarchies académiques, ce nouveau programme devrait maintenant tout simplement être abandonné.

La suppression générale des PgB de la LEHE nous concerne également quant à ses conséquences néfastes, puisque, compte tenu de l'aggravation de la situation financière, les hautes écoles n'ont pas les moyens d'(assurer la poursuite des projets en cours jusqu'en 2028 uniquement avec des fonds propres et de lancer de nouveaux projets de coopération pour l'avenir. L'argent manquera donc pour mettre en œuvre les mesures prévues pour 2025-2028 dans le cadre du PgB égalité et du PgB relève dont grand nombre d'entre elles visent à lutter contre les inégalités entre femmes et hommes dans les choix d'études et dans l'accès aux postes à responsabilité, ce qui va à l'encontre des objectifs que le Conseil fédéral s'est fixés dans la stratégie égalité 2030.

**Nous aimerais également rappeler ici que ce sont de tels programmes qui ont permis l'impulsion, le développement et l'institutionnalisation des études genre dans les universités suisses. Sans de ceux-ci, la SSEG n'existerait probablement pas, et n'aurait, de surcroît, pas le rayonnement qu'elle a actuellement.**

La SSEG rejette le présent paquet d'allègement budgétaire dans son ensemble et demande au Conseil fédéral de renoncer totalement aux mesures d'économie prévues.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à notre prise de position et vous adressons nos salutations distinguées.

Pour la SSEG

Présidente  
Professeure Janine Dahinden  
Université de Neuchâtel

Vice-présidente  
Dre Dominique Grisard  
Universität Basel